

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED

70



BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 70

avril 1996

CHASSEUR

UN JOUR,

chasseur TOUJOURS.Organe Officiel De l'Amicale Nationale des

Chasseurs A Pied

Der Jagers Te Voet.

S O M M A I R E .

Page	2- Publicité JUPILER
Page	3- Révolution chez Marianne (Kymris)
Page	4- Le nouveau Musée des Chasseurs
Page	5- Dossier héritage.
Page	7- AVIS
Page	8- Suite récit de "Raconte ta guerre bon-papa..
Page	17- Ceux qui nous quittent
Page	18- Cotisation
Page	19- Publicité Crédit Communal
Page	20- Exposition philatélique
Page	23- Publicité RENAULT
Page	24- Volontaires de guerre
Page	30- Croix Rouge
Page	32- Dernière minute (Fastes 2 Chas.)
page	33- publicité Café des Sports Mont S/marchienne et FIAT

Editeur Responsable : Edmond BURTON 370
rue des Closières
6001 MARCINELLE.

Jupiler

Service cafetiers et dépositaires

Service de distribution

Tél. (071) 43.39.50

**Rue de Châtelet, 212
6030 MARCHIENNE-AU-PONT**

(R) évolution chez Marianne .

La guerre en dentelle.

Pour la beauté du geste, il y eut le superbe "Tirez les premiers, Messieurs les Anglais!). Puis, le Pioupiou eut sa Revue. Oui! au refrain... l'armée françai-ai-se. Aux fastes du Bi-centenaire, elle aura eu son défilé... de Mode, le Fantassin son couturier.

Dorénavant donc, le Poilu, (est-ce encore bien nommé avec les guerrières de tous grades qui le doublent?) aura l'uniforme couleur poussière. on n'a pas dit l'after-shave (pardon) ni le déodorant Balmain, en sus.

Vu l'influence prémonitoire de la B.D., on aurait pu prévoir une tenue perce-muraille. Non! Mais quelle splendeur, cette veste tombée qui, de poitrine pointe, la main délicatement posée sur la taille cambrée, tandis que la jambe gaillarde virevolte.

" La guerre est chose trop sérieuse pour la confier aux militaires" avait prédit CLEMENCEAU, le Tigre, lors de celle qu'on disait la dernière. Depuis, bien sûr, à la Télé...

Enfin, ceci laisse au moins le champ libre à notre Ministre pour nous trouver un unisexe (°). Pourvu, -l'évolution aidant, qu'il ne lorgne pas du côté des evzones.

KYMRIS ou

Marcel F. MASSIN.

(°) - Tri-colors, comme-il-se-doit: jaune-sable pour le Nord, jaune-lambic pour le Centre, jaune-paille pour le Sud.

le nouveau musée des chasseurs à pied.



Dans notre précédent bulletin, nous avons en quelques lignes annoncé la mise en chantier des installations de notre nouveau MUSEE DES CHASSEURS A PIED, situé dans le porche d'entrée de la Caserne TRESIGNIES.

Ces travaux ont été menés à bonne allure, et nous sommes heureux de faire savoir qu'au moment où nous rédigeons cet article, soit vers la mi-mars, le gros oeuvre est terminé.

Il reste maintenant à installer tout ce qui constitue le patrimoine du MUSEE, les uniformes, les armes, les panneaux explicatifs, etc....

Tout cela prendra encore un certain temps, mais toutes les dispositions sont prises à cet effet, et nous pouvons déjà vous informer que les salles seront ouvertes pour les visites dès le début septembre. Cette période s'intégrera ainsi dans le cadre des manifestations officielles célébrant le 60ème anniversaire du Roi BAUDOUIN et ses 40 années de règne.

D'autres informations complémentaires à ce sujet paraîtront dans notre prochain Cor de Chasse.

DOSSIER HERITAGE SUITE:

QUI HERITE-QUOI ? (SUITE DU N° 66)

AVEC OU SANS TESTAMENT, VOUS NE POUVEZ DISPOSER DE VOS BIENS EN TOUTE LIBERTE. NOUS VOUS EXPLIQUONS DONC QUI A DROIT A QUOI, QUELLES QUE SOIENT VOS DERNIERES VOLONTES.

Une grosse part de votre avoir, la part réservée, revient toujours à votre FAMILLE PROCHE ou HERITIERS LEGAUX: enfants, parents, frères et soeurs . . . Quant au reste, la quotité disponible, vous pouvez la léguer selon vos souhaits. La loi protège ainsi les parents proches du testateur contre un favoritisme absolu ou capricieux au sein de la famille ou au profit de personnes étrangères à la famille.

LE CONJOINT.

=====

Ce qui était du domaine du possible auparavant - déshériter totalement un conjoint - , ne l'est plus depuis la loi du 14/5/1981.

- Admettons qu'il n'y ait pas de testament. Dans ce cas, la loi régleme votre héritage pour vous. S'il y a des enfants ou petits-enfants ? Dans ce cas, le conjoint survivant a droit à l'usufruit de la totalité de la succession du défunt. C'est-à-dire : il peut utiliser cette succession (par exemple habiter la maison ou toucher des loyers) mais ne possède pas ces biens en pleine propriété (il ne peut par exemple vendre le bien).

S'il n'y a ni enfants et petits-enfants mais bien un parent ou un frère ou une nièce (héritiers jusqu'au quatrième rang), le conjoint survivant reçoit la pleine propriété de tous les biens communs plus l'usufruit des biens personnels du défunt. En cas d'absence d'héritiers légaux, toute la succession

devient pleine propriété du conjoint survivant.

UN TESTAMENT EXISTE?

Même dans ce cas, le conjoint survivant a droit à une part réservée. Ce minimum légal se compose de l'usufruit de la moitié de la succession.

Le conjoint survivant bénéficie de toute façon des " biens préférentiels", même s'ils s'élèvent à plus de la moitié de la succession : la maison-foyer du couple jusqu'au décès, les meubles inclus dans cette maison, les dépendances (garage, jardin), mais pas la partie de la maison utilisée par le défunt à des fins professionnelles. Plus de danger "d'expulsion" donc.

- Mais il est possible aux époux prévoyants de faire mieux que le minimum légal. Que peut-on léguer au maximum par testament au conjoint survivant.

La règle est simple, vous cédez la part disponible de vos biens en pleine propriété au conjoint survivant, ce qui s'ajoute au minimum auquel ce conjoint a de toute façon droit (l'usufruit de la moitié de la succession). Une seule remarque : la partie de l'héritage sur laquelle le survivant dispose de l'usufruit, correspond à la part réservée des enfants qui ont alors sur cette part un droit de propriété sans usufruit appelé aussi, nue-propriété.

PART MAXIMALE POUVANT ETRE LEGUEE AU CONJOINT.

	<u>en pleine propriété</u>	<u>en usufruit</u>
I enfant	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$
2 enfants	$\frac{1}{3}$	$\frac{2}{3}$
3 enfants et plus	$\frac{1}{4}$	$\frac{3}{4}$

ET EN CAS DE SEPARATION ?

- Les époux divorcés ou séparés de corps auront définitivement perdu leurs droits sur la succession de leur ex-conjoint.

Si les époux vivent simplement séparément (de commun accord ou avec l'autorisation du juge de paix) et qu'un des conjoints décède, le survivant aura le droit d'utiliser et de profiter des revenus de la dernière résidence conjugale (qui n'est pas toujours la maison de la famille au moment du décès) et les meubles à la condition que le conjoint survivant ait continué à y habiter. Dans le cas contraire, le conjoint survivant peut encore essayer de prouver que c'est contre sa volonté qu'il a été obligé de quitter le toit familial. En général, ce sera le tribunal qui tranchera et la loi lui laisse un très large pouvoir d'appréciation.

Pour éviter les situations inextricables, le législateur a prévu que les époux séparés par consentement mutuel ont l'obligation de définir par convention ce type de problèmes, conventions indispensables pour l'obtention du divorce.

Il leur est alors loisible de renoncer à leurs droits successoraux si l'un des deux venait à décéder au cours de la procédure de divorce. Pour encourager le recours à ces renonciations, le législateur prévoit même l'annulation de cette renonciation si les époux venaient à renoncer à cette procédure pour une raison ou pour une autre, même s'ils ne décident pas de reprendre la vie commune.

* * * * *

avis

Nos lecteurs s'étonneront peut-être de ne pas trouver dans ce bulletin, le compte-rendu de notre Assemblée Générale et de notre banquet annuel. En effet, ces réunions ont bien été tenues comme prévu le samedi 24 mars, mais, les délais d'impression étant ce qu'ils sont, le Cor N° 70 devait être donné à notre imprimeur avant cette date, pour que nous puissions y inclure l'article concernant notre exposition philatélique de début mai, et permettre ainsi aux amateurs de prendre date pour cette importante manifestation.

Le dit compte-rendu sera donc inclus dans le prochain Cor de Chasse (N° 71).

— suite du récit de :

"raconte ta guerre bon-papa"

Dans notre "Cor de Chasse" précédent, La Campagne des 18 jours de l'auteur, nous était relatée. A l'endroit qui va suivre, ce sont les premiers temps de sa captivité, qu'il fait revivre pour nous..

VERS LA DEPORTATION.

Si, après notre capture, nous avons marché avec courage, c'est qu'une proche libération nous était promise. Un document devait nous être remis dans la prochaine ville, mais c'était toujours dans la suivante que la libération devait nous être accordée. Astuce parfaitement mise au point pour nous faire marcher et décourager les évasions.

Dans le clair matin de notre première marche, nous traversons un village où les Allemands sont fêtés dans la joie et l'on danse au son d'un piano mécanique.

Nous en éprouvons une singulière amertume. Dans la même journée, nous traversons une ville assez importante et pratiquement déserte. Alors que notre triste colonne aborde une grande place publique, de l'autre côté un groupe de jeunes soldats allemands va nous croiser; ils resserrent leurs rangs pour une marche cadencée soutenue par un chant guerrier: ils chantent bien et fort. Mon coeur me fait mal et, pour la première fois, j'éprouve l'humiliation d'être un vaincu et une envie rageuse me saisit de reprendre le combat.

Notre marche se poursuit sous le regard indifférent des civils belges. Le 31 mai, assis à la proue de la péniche qui remonte le Rhin, je songe avec beaucoup de mélancolie à mon fils dont c'est le premier anniversaire: quand le reverrai-je?...

Ma femme rentrée d'exode est sans nouvelles de moi et s'informe à toutes les sources de renseignements possibles. La femme d'un officier chez qui elle s'était présentée lui dit, sans détour, que ma compagnie avait été fort décimée et qu'il fallait s'armer de courage! Guère réconfortant ... Par un fâcheux concours de circonstances, je fus probablement le dernier de mes amis à pouvoir donner de mes nouvelles, provoquant malgré moi une longue attente angoissée. Lorsque je pus le faire, les voisins de mes parents manifestèrent une joie bien intempestive en ces circonstances: pour eux, la guerre n'était-elle pas terminée ?

Notre péniche accoste à EMMERICH, première ville allemande après la frontière hollandaise. Sur le bateau, une distribution de pain que l'on jette parmi nous tandis qu'un cinéaste militaire en profite pour filmer le spectacle, car nous sommes affamés et ne pensons qu'à manger et non à la propagande: la faim et la dignité ne vont pas souvent ensemble...

Débarqués, nous nous trouvons devant une population au regard grave, essayant de nous présenter des couques (je vois encore le boulanger et ses petits pains sur le plateau), mais ces intentions sont vaines: ces braves gens sont refoulés avec rudesse par nos gardiens sans que nous puissions rien recevoir sinon que des signes discrets d'une sympathie attristée, même de la part de jeunes filles et de jeunes gens. Je remarque

qu'ils sont particulièrement beaux: sont-ils des Allemands ou encore des Hollandais?

Les wagons à bestiaux qui nous emmènent vers les camps sont accueillis par quelques pierres lancées par des gamins. Je remarquerai plus tard, que seuls les enfants manifesteront de la malveillance, rarement les adolescents et les adultes, presque jamais les vieux.

L'arrivée au camp s'effectue sans brimades, à moins que l'on considère qu'être fouillé, photographié et immatriculé en soit une en temps de guerre. Dorénavant, je suis le numéro 6189, stalag VI B.. C'est ma nouvelle adresse !

Nous avons la surprise de rencontrer un Allemand qui s'exprime en wallon de CHARLEROI (qu'est-il venu faire chez nous?), un autre qui nous garde, séparé de nous par un barbelé, nous déclare, dans notre langue, que les Français ne se sont pas battus: " Je les connais bien dit-il, j'ai fait la guerre I4-I8 ".

Les Flamands, sauf de très rares exceptions, se séparent de nous, déclarant n'avoir plus rien de commun avec nous. Déjà comme à des frère de race, on leur a promis la liberté, promesse qui sera tenue: comment ne pas éprouver de la tristesse mêlée à de l'amertume ?.

Nous avons faim, très faim et dire qu'on se serre la ceinture n'est pas une image de style, mais la stricte vérité. Lorsque je passe de la station assise à la station debout, pour quelques instants, je plonge dans le noir et titube: c'est inquietant.

En vérité, et nous le comprendrons plus tard, c'est par tactique que l'on nous affame, le but étant de nous enlever tout

désir de rentrer au camp après un séjour en commando.

Quand nous serons au travail forcé, nous serons généralement bien traités, tout particulièrement chez les fermiers. Toutefois, il ne faut pas généraliser. Lorsqu'on souffre de la faim, la promesse d'une ration supplémentaire est un argument convainquant pour vous faire accepter tout travail, que ce soit dans le camp ou ailleurs. C'est ainsi que je me suis porté volontaire pour une corvée qui devait être compensée par un surplus de nourriture. Il s'agissait de charger de la tourbe dans des wagonnets et je la croyais à la mesure de la capacité de mes forces physiques: quelle illusion!. J'allais bientôt être bien déçu. Chacun sait que la tourbe est légère, mais pas nécessairement pour un homme épuisé par une sévère restriction alimentaire et par des péripéties dont on ne se remet que lentement. Aussi, quand je me suis senti à peine capable de soulever la fourche, j'éprouvai un profond découragement et j'entrevis même l'éventualité d'une défaillance fatale.

A notre retour au camp, nous nous dirigeons déjà vers les cuisines pour notre salaire. Là, les Polonais nous attendaient. munis d'un tuyau d'arrosage et c'est bien aspergés d'eau claire, déconfits et malheureux que nous nous sommes retirés. le comportement des Polonais renforçait encore notre découragement et nous fit comprendre une fois pour toutes, qu'il ne fallait pas compter sur leur aide pour survivre.

Peut-être faut-il voir dans ce comportement hostile la cause d'une amitié préférentielle pour les Yougoslaves. Avec eux, la fraternité fut entière.

A notre arrivée au camp VI B, nous y avons trouvé des Polonais dont nous allions

partager les bonnes et les mauvaises heures de captivité. Ils ont été pour nous des exemples de dignité. Nous, débraillés et revenus à l'état sauvage se disputant une demi tasse d'eau de vaisselle qui se prétendait de la soupe, eux, enveloppés dans leurs grands manteaux, se rendaient aux appels dans la plus stricte discipline et, au moment de rentrer dans leurs baraques, ils resseraient leur rangs, entamaient un chant grave et majestueux qui accompagnait leur marche cadencée: c'est à cela que l'on sentait leur force et leur fierté.

Il était difficile de fraterniser avec eux qui, sans trop nous mépriser, nous tenaient à distance. Ils semblaient avoir perdu leur admiration pour la FRANCE; notre trop courte résistance à l'ennemi avait nui à notre prestige.

Lorsque plus tard nous avons accueilli les Yougoslaves, les échanges furent plus aisés. Par leurs réactions, ils nous semblaient méditerranéens. Ils appartenaient assurément à un peuple fier, leur susceptibilité est aussi vive que leur amitié est franche. Notre groupe pouvait se permettre d'en adopter deux: l'un Nicolas YASDNOVE était ingénieur, l'autre Dragolioup MONPTILOVICH, architecte. Comme beaucoup d'autres, nous avons fait acte de fraternité le plus naturellement de monde.

NOTRE TRAVAIL FORCE.

=====

Espérant Dieu sait quoi, quelques amis et moi avons tout fait pour nous attarder au camp, tant et si bien que nous fûmes les derniers Belges à partir en commando. Nous avons été désignés pour être confiés à des paysans d'un beau village aux vieilles

maisons à colombages. Le terme de ce premier déplacement était ANKUM. Nous sommes logés dans des bâtiments propres entourés de barbelés. C'était sans doute une ancienne laiterie. C'est là qu'un adjudant ivre nous traitant avec hargne et mépris, va nous remettre aux cultivateurs. Ils viendront nous choisir sans méchanceté aucune, motivés uniquement par l'utilité de leur choix, nous appréciant pour notre vigueur physique et nos aptitudes aux travaux des champs en se fiant aux apparences ou en se référant aux professions exercées.

Par là, les intellectuels et assimilés sont laissés à la disposition des derniers demandeurs.

Au cours de ce marchandage, se présente un grand jeune homme blond. Nous comprenons qu'il désire engager deux prisonniers. Mon voisin, réagissant très vite et le trouvant sympathique, m'invite à faire avec lui un pas en avant, ce que nous faisons. Le jeune homme fit un signe d'acquiescement et c'est ainsi que le choix vint de nous et non de lui. En vérité ce fut une première chance. Sans dire un mot, dissimulant une connaissance élémentaire mais déjà suffisante de notre langue, il nous conduisit vers une très grande ferme à colombages, pour nous présenter à son père. Celui-ci nous attendait sur le pas de la porte de la maison située au fond d'une vaste cour.

De taille moyenne, bien en chair, coiffé d'un feutre vert garni de la plume traditionnelle, c'est dans un français sans bavure qu'il nous accueillit : " Messieurs, je vous souhaite la bienvenue; pour moi, un homme c'est un homme. Si vous travaillez bien, vous serez considérés comme des nôtres. Entrez, je vous prie "... Dans la cuisine, notre premier repas digne de ce nom nous est

servi: soupe aux cerises, salade verte, beefsteack et frites, j'ai tant mangé que j'en fus indisposé!

A mon arrivée à la ferme où je fus si bien reçu, j'ai fait une expérience fort étrange: profondément triste, mourant littéralement de faim, me trouvant devant un repas si riche, j'ai senti mon corps sourire tandis que mon âme était désespérée. J'ignorais que la chair était aussi indépendante de l'esprit.

Cela explique peut-être certains actes commis en des circonstances exceptionnelles et repose le problème de la responsabilité.

L'exploitation était importante et le travail ne manquerait pas. Selon nos premières estimations, nous avons recensé 6 chevaux, 70 cochons (petits et gros), des vaches, de nombreuses poules et bien de la terre à cultiver.

Dans les premiers temps, nous n'avons vu que le père et une des deux filles. Elle était vêtue selon la coutume du pays, d'un corsage de velours noir lacé devant sur un chemisier blanc. Elle était belle et parfaitement indifférente, nous ignorant sans sympathie ni animosité. Il y avait aussi le fils que nous avons choisi et qui, dès les premiers jours, nous traita en camarade de travail. Quant au personnel, j'en parlerai plus loin.

Puis, un certain jour, en rentrant des champs, nous faisons la connaissance de la mère et de la fille aînée qui montrait de la bien mauvaise humeur: son regard était dur, ses silences entrecoupés de paroles sèches. Un peu vite, nous en avons conclu que nos beaux jours étaient finis.

Ici, il faut dire que nos deux sentinelles s'étaient installées dans la cuisine attendant certainement d'être invitées à partager le repas. Pour les maîtres de la maison, il n'en était pas question et là était la cause de la mauvaise humeur manifestée. Enfin, les importuns s'éloignèrent, déconfits, suivis du regard peu amène de la fille aînée. Lorsqu'ils furent assez éloignés, elle se retourna vers nous pour nous dire, avec le meilleur sourire: " enfin ils sont partis, nous allons pouvoir manger". Elle s'exprimait en français et regrettait que nous ne puissions faire usage de l'anglais qu'elle connaissait mieux.

Autour de la table, au repas de midi nous étions onze : le père, la mère, deux filles, un fils, deux employés allemands: homme et femme, un jeune Polonais et deux prisonniers de guerre Belges. Au début du repas, la fille aînée se levait pour réciter le bénédicité. Elle regrettait de ne pouvoir offrir un meilleur repas, les travaux de la semaine étant trop contraignants pour qu'elle puisse se permettre de faire de l'art culinaire. Nous n'en demandions pas tant. Néanmoins, elle nous assura que le dimanche elle ferait la preuve de ses capacités et il en fut ainsi.

Le règlement ne permettait pas à l'employeur de recevoir le prisonnier à sa table, mais très vite le règlement fut oublié. Le premier dimanche, c'est au salon que notre repas fut servi. Personne ne fut à l'aise, ni eux, ni nous. On nous garda toute la journée et la fille aînée chanta des lieder en s'accompagnant au piano, puis pour nous combler, on nous apporta de la tarte au sucre comme on la fait chez nous!

Dans notre pauvre uniforme, nous n'arrivions pas à trouver ce comportement

normal et puis c'était trop beau pour durer. Le sort allait en décider ainsi, car nous allions malheureusement devoir quitter nos hôtes. La fille aînée m'avait déjà montré le chemin conduisant en HOLLANDE et je suis convaincu qu'elle m'aurait aidé en cas d'évasion. Mais, pour moi, c'était trop tôt: j'étais encore hébété par tout ce qui nous était advenu jusque là.

Les fermiers du village étaient si satisfaits du travail des prisonniers belges qu'ils en voulaient d'autres. Hélas, nous étions les derniers Belges à avoir quitté le camp, ce qui nous valut d'être remplacés par des Français. Pendant les jours qui précédèrent notre départ, nos employeurs semblaient tristes et évitaient nos regards. Le jour venu, il nous fallut, avec regret, quitter nos hôtes qui nous avaient munis d'un solide casse-croûte. Toute la famille nous accompagna au-delà de la maison. Les deux filles en larmes nous firent leurs adieux en agitant leurs mouchoirs. Nous étions déconcertés ne pouvant concevoir que nous pouvions être les bénéficiaires de manifestations sentimentales aussi vives.

suite dans notre prochain
numéro.

* * * * *

CEUX QUI NOUS QUITTENT.

Monsieur Augustin VAN DE WALLE de PONT A
CELLES.

Monsieur CORBU Joseph de NAMUR.

Nous réitérons nos sincères condoléances
aux familles éplorées.

COTISATION

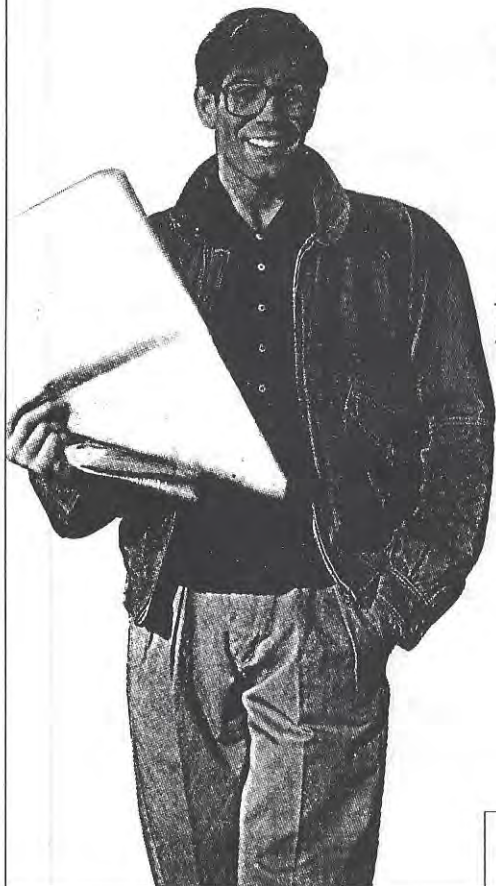
RAPPEL AUX RETARDATAIRES.

SI VOUS TROUVEZ DANS CE
EXEMPLAIRE DU COR DE CHASSE,
UN BULLETIN DE VERSEMENT AU
C.C.P., C'EST QUE VOUS AVEZ
OMIS, SAUF ERREUR DE NOTRE
PART, DE PAYER VOTRE COTISA
TION POUR 1990 - 200 FR
MINIMUM A VERSER AU
C.C.P. 000-0199352 - I7 DE
L'ANCAP, 100 rue de LOVERVAL
6071 CHATELET.

FAITES-NOUS LE PLAISIR DE
VERSER SANS TARDER, NOUS VOUS
EN REMERCIONS.



AVEC
 LA BAISSSE DU PRÉCOMPTE,
 LE RENDEMENT
 DE MES
 NOUVEAUX
 BONS DE CAISSE
 AUGMENTE
 DE 20%.



Cr dit Communal

AVEC MA BANQUE, J'AVANCE.

Agence de MONT-SUR-MARCHIENNE

Avenue Paul Pastur n  114

T l.: 071/43.60.30 - 071/36.92.72

FAX : 071/43.27.70

Les GUICHETS sont accessibles :
 du LUNDI au VENDREDI de 09H   12H30 et de 14H   17H00
 FERME le MERCREDI apr s-midi
 OUVERT le SAMEDI de 09H   12H00.

POUR VOS OPERATIONS IMPORTANTES ET CONFIDENTIELLES, vous pourrez  tre re us en bureaux paysag s SUR RENDEZ-VOUS de 17H   18H00.

EXPOSITION PHILATELIQUE

— 1990 —

Les 12 et 13 mai, au Centre Culturel et Sportif " Fourcault ", rue des Français à 6020 CHARLEROI (DAMPREMY), l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied organisera une exposition philatélique avec vente anticipée du timbre poste spécial commémorant le 50ème anniversaire de la Campagne des 18 jours de Mai 1940, et dont la vignette représente le Monument National de la LYS érigé à COURTRAI.

Cette manifestation philatélique sera accessible au public, les deux jours de 10 à 17 heures, sans interruption.

Nous invitons cordialement tous les membres de l'Amicale à nous rendre visite.

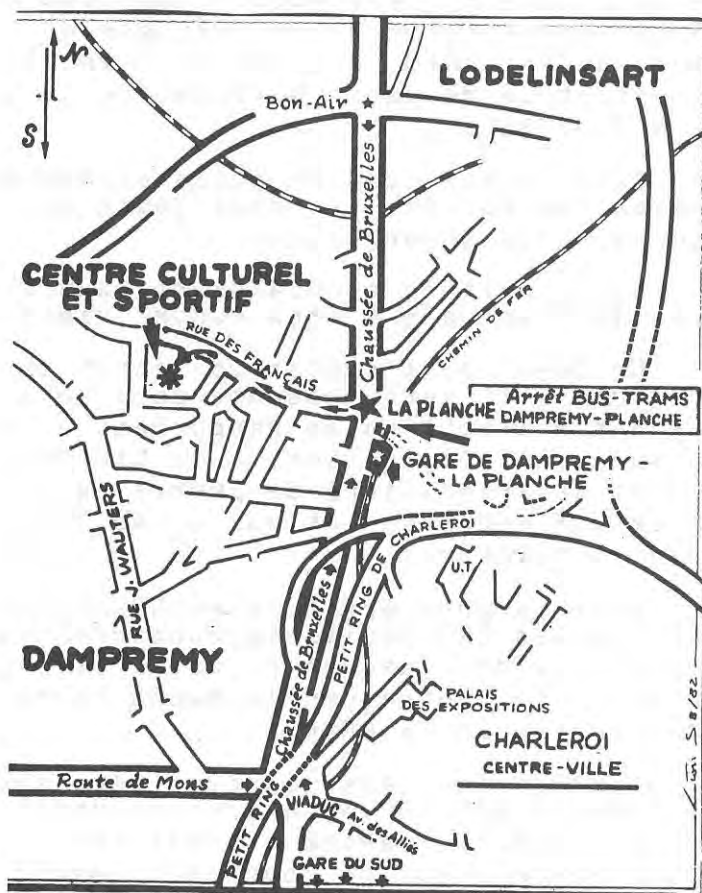
Le thème de l'exposition étant la guerre 40/45, il sera présenté dans 90 cadres des collections se rapportant à la Résistance, à l'Occupation, à la Libération, aux Camps de Prisonniers de guerre, aux Camps de Concentration et aux actes d'intervention humanitaire.

Pour la première fois en BELGIQUE, seront exposés 100 feuillets consacrés aux interventions des Casques Bleus, collection qui nous a été prêtée par le Musée Postal des Nations Unies de GENEVE.

Pendant les deux jours, divers souvenirs seront mis en vente à notre stand, à savoir : F.D.C., cartes et feuillets. Pour les membres qui ne pourraient venir à notre exposition et qui seraient désireux d'obtenir les souvenirs, ils peuvent passer commande au moyen du bon de commande en annexe auprès de Richard DETHIER, rue des monts, 80, à 6001 MARCINELLE, (Téléphone:

07I.36.58.02) et verser le montant de la commande majorée des frais de port simple (FRS. 28) ou recommandé (FRS II8) au C.C.P. de l'ANCAP, numéro 000-0I99352-I7, rue de Loverval, IOO, à 607I CHATELET.

Tous les souvenirs seront affranchis à l'aide du timbre spécial, lui-même oblitéré au moyen d'un timbre à date spécial:



CENIRE CULTUREL ET SPORTIF (FOURCAULT)
DAMPREMY.



== BON DE COMMANDE. ==

Veillez me faire parvenir le ou les souvenirs ci-après:

- | | | |
|---|-----|---------|
| 1°- F.D.C. | 60 | Francs |
| 2°- feuillet de luxe | 140 | francs |
| 3°- feuillet Or | 285 | francs |
| 4°- F.D.C. sur soie | 95 | francs |
| 5°- carte sur soie | 95 | francs |
| 6°- encart sur soie | 190 | francs |
| 7°- carte maximum | 65 | francs |
| 8°- feuillet spéciam consacré aux Chasseurs Ardennais | 150 | francs. |



RENAULT LODELINSART S.A.

Concessionnaire RENAULT.

Toujours plus de 150 véhicules
neufs de stock. Achat. Vente.

Financement. Leasing.

Magasin et atelier ouverts tous
les Samedis de 9h à 13h.

391, chaussée de

Bruxelles 6050,

LODELINSART.

TEI: 071-32.01.10.

VOLONTAIRES DE GUERRE.

C'est à notre ami, Monsieur André NEUFORT, par ailleurs membre de notre Amicale, que nous devons le récit suivant, pour lequel nous le remercions vivement. Voici donc :

L' HISTORIQUE DU I4e BATAILLON DE FUSILIERS. =====

Le I4e Bataillon de Fusiliers.

C'est pour répondre à la suggestion contenue dans le numéro d'octobre 1987 du " Cor de Chasse " que je rédige ces lignes en tant qu'ancien de cette unité et du 2e Chasseurs à Pied.

Ce bataillon a été formé dans le cadre du plan concernant la formation des unités " Liberated Manpower Units " selon l'accord du " Mutual Aid ".

Ce plan fut conçu à LONDRES par le Gouvernement Belge, et le Lieutenant Colonel BEM R. de FRAITEUR en fut l'infatigable animateur, l'âme de cette reconstitution des forces armées belges en 1944-1945 ' assisté particulièrement dans cette mission par l'actuel Général en retraite Lucien CHAMPION , ancien du 2e Chasseurs à Pied avant de devenir Chasseur Arden- nais .

Ces unités atteignirent très rapidement un effectif global de près de 100.000 hommes dont 53.700 volontaires de guerre pour la plupart anciens résistants (et aussi un grand nombre de militaires de carrière de tous grades qui s'étaient mis volontairement à la disposition du Gouvernement). Le Général EISENHOWER a reconnu le mérite des services rendus par ces unités.

C'était l'époque de l'offensive Von RUNDSTEDT commencée le 16 décembre à l'aube. Les autorités belges ont accéléré l'incorporation des volontaires de guerre en "congé d'attente" (reconnus physiquement aptes à servir après visite médicale et preuve de leur civisme).

La mesure concerne plus particulièrement les régions les plus menacées. Ce seront des Luxembourgeois, des Liégeois, des Namurois, et des Hennuyères pour la plupart carolorégiens, qui fourniront l'effectif du 14e Bataillon, avec aussi une partie de Brabançons .

C'est à la Caserne MAGDALENA à OUDENAARDE que le Bataillon est formé le 26 décembre 1944 et y fait son instruction dans le froid et les neiges de cette période . Equipement et armement britanniques, bien sûr.

Un seul Battle Dress par homme, une nourriture abondante, pléthorique en mouton, du pain blanc, comme plus vu depuis longtemps, du thé. Nous aurions mieux aimé du café, cela viendra plus tard.

ARMEMENT: Des Lee Enfields, des Stens, des Bren Guns, un fusil anti-char par peloton (calibre 550 et près de 15 Kgs!); Aussi des Baïonnettes de 40 cm de lame! Un mortier de deux pouces par peloton. A la Cie Etat-Major des chenillettes Bren-Carriers, des camions de 3 T, des mortiers de 3 pouces, aussi un camion par Cie et une camionnette par peloton. Pas de transport organique pour la troupe. Pas de congé, ni de permission non plus. Les 120 cigarettes anglaises par semaine et les deux tablettes de chocolat faisaient des hommes de nabas . Des stands de tir étaient rudimentaires: des tranchées à 100, 200; 300 yards, où les "corvées-cibles " s'enfonçaient dans la neige et la boue, parfois dans l'eau quand la glace craquait. Malgré tout, le médecin n'était pas trop occupé: personne ne voulait être malade.

La population nous marquait de la sympathie lors des rares sorties du soir consacrées au cinéma ou à une consommation prise dans l'un des établissements de la place de l'Hôtel de ville (le plus souvent de la bière à 0,8 degré!). L'Escaut était gelé, les flèches et les sculptures du magnifique Hôtel de Ville du XVIIe siècle, couvertes de stalactites de glace.

La 4ème Cie occupait une chambrée unique: l'ancienne chapelle du couvent devenu caserne, certains l'appelaient " Le frigo ".

Le style ogival ne manquait pas de charme mais réchauffer un tel local, était une tâche à laquelle ne suffisaient point les gros poêles " Etat Belge ". Le lavoir, lui n'était pas chauffé. La culture physique se faisait au matin dans la neige, l'instruction aussi. L'équipement comportait une cape anti-gaz pour la protection contre les attaques aériennes par " spray " et bien sûr un masque à gaz porté sur la poitrine. La cape pliée d'une certaine manière était fixée sur le petit sac.

Un instructeur britannique donnait l'instruction dans ce domaine. Au commandement alerte-gaz, le temps fixé pour mettre le masque et dérouler la cape était de trente secondes. Lors d'une des premières séances quelques hommes dépassèrent le temps. L'instructeur les fit sortir du rang et les déclara " morts ". Ils avaient un sourire qui ne dura pas longtemps; ils durent rester couchés et immobiles dans la neige jusqu'à la fin de l'exercice, avec à la clef, une séance complémentaire spéciale prélevée sur le repos. La fois suivante, tout le monde fut dans les temps.

Une séance de douches avait lieu toutes les deux semaines, un peloton à la fois, dix minutes sous l'eau chaude, tous ensemble et sans maillot.

Après cinq semaines, les volontaires avaient l'impression de sentir le mouton, (made in Australia, frigiories, chemises d'étamine marquées I943).

Frondeurs comme sont les wallons, les volontaires se saluaient l'un l'autre en ville, tremblant de la main comme les britanniques, et accompagnant le geste d'un " beeh " amical.

Mi-février, le premier congé: reporter chez soi les vêtements civils. Le groupe de permissionnaires de la région de CHARLEROI, se trouva fin de soirée bloqué à MONS et poursuivi sa route en " Tank-stop ". MONS- CHARLEROI sur la grille d'échappement derrière la tourelle d'un SHERMAN, il faisait chaud et quelques-uns eurent les pieds quasi-cuits. Ils sont lourdement chargés, vêtements civils, équipement, vivres économisés sur leur ration et qu'ils rapportent chez eux.

Entre-temps, la bataille des Ardennes a été gagnée, BASTOGNE a tenu et PATTON a brisé son encerclement; déjà le 7 janvier les troupes du Général LAWTON COLLINS, celui qui avait libéré CHARLEROI, ont coupé la route LAROCHE-VIELSALM, SAINT-VITH a été repris le 23 janvier, les Allemands se replient sur la ligne SIEGFRIED. les troupes du Général HORROCKS, le libérateur de BRUXELLES et d'ANVERS attaquent cette ligne le 8 février, tandis que les Russes sont entrés à BUDAPEST le 13 février 45.

Le 24 février 1945, après deux mois d'instruction le 14ème est déclaré " opérationnel " et mis à la disposition du 21th Army Group Britannique du Field Marshall MONTGOMERY.

Pendant sa période d'entraînement, le 14ème dépend du 8th base south Aera. Mouvement vers ANVERS, destination que les hommes ne connaissent pas. Sous les ordres de son chef de Corps le Major Baron de CONINCK, le bataillon

défile à AUDENARDE devant les Autorités et fait mouvement: départ immédiat après le défilé en tenue de campagne. Ils furent acclamés par la population.

L'unité restera à ANVERS jusqu'au 10 juin 1945. ANVERS est sous le feu des VI et des V2. Les premières pertes datent de cette époque. Casernée au fort de BERCHEM, elle assume d'importantes missions de protection et de surveillance (parc de véhicules et d'approvisionnements, dépôts de munitions dont le premier dépôt d'obus à fusées de proximité). Ils rendent ainsi disponibles des unités combattantes pour le front, la guerre ne s'est pas finie avec la libération de la BELGIQUE.

La 4ème Compagnie est détachée en mission de garde et de protection de la centrale électrique INTER-ESCAUT de SCHELLE, qui fournit l'énergie indispensable au fonctionnement du port d'ANVERS. Elle assure aussi la protection de la berge de l'Escaut où est amarré le LIBERTY SHIP U.S.S. "RESISTANCE", doublant la capacité d'énergie de la centrale à terre. La protection sur le fleuve est assurée par des vedettes alliées. Ce bateau qui émerveille les hommes n'a pas de machines, juste des moteurs auxiliaires; il a traversé l'Atlantique à la remorque, leur disent les marins américains. La grosse partie des hommes à bord sont des techniciens, les génératrices tournent jour et nuit. Les volontaires sont admis à bord, quelques-uns à la fois et après contrôle, malgré leur uniforme. Ils ont accès aux machines à laver le linge et à la cafétéria pour déguster une crème glacée ou un jus de fruit. il n'y a ni bière, ni alcool à bord des navires de guerre américains.

Les baraques en bois qui ont servi aux allemands, leur servent aussi de logement. L'accès des douches des ouvriers leur est

permis à certaines heures. Gros confort des douches en cabines individuelles.

Les hommes sont de garde un jour sur trois, par peloton complet. Un peloton de garde, un peloton de piquet, un peloton " en repos ". Piquet et repos sont consacrés à l'instruction intérieure ou extérieure et cela dans un périmètre limité. Aussi des exercices de nuit. L'on voyait dans le ciel le passage des VI et V2. la mission de défense comportait la défense contre parachutistes et contre les nageurs de combat. L'alerte fut un jour donnée alors que le 2e Peloton était descendu de garde et donc, de repos et avait en plus reçu le rappel de vaccination TABC. Il fallut rejoindre les postes de combat en pleine nuit, ceux de la berge, ceux du périmètre, ceux installés sur la plate-forme de la centrale, haute de quatre étages, l'accès ayant lieu par des échelles de secours extérieures, à grimper par certains avec le BREN et la dotation de munitions d'alerte; malgré le froid et la fièvre, tous les volontaires restèrent stoïquement au poste jusqu'à la fin de l'alerte. C'est à SCHELLE que commença pour la 4ème Cie la sélection et la formation des candidats sergents, ils étaient très nombreux bien que les exercices, cours et études empiétaient encore sur les quelques heures de loisirs.

Les examens eurent lieu pour l'ensemble du Bataillon au fort de BERCHEM et les nominations de Caporal préalable au grade de sous-officier eurent lieu en mai, ce mois qui allait voir se dérouler la capitulation du IIIe REICH. Pendant que les V.D.G. accomplissaient leur mission à BERCHEM et à SCHELLE, le RHIN a été franchi à REMAGEN le 7 mars, PATTON a atteint FRANCFORT le 23 avril les Russes ont mis le siège devant BERLIN où HITLER se suicide le 30 avril.

Dès le 7 mai dans la journée des rumeurs

concernant la capitulation, circulent, en fait elle a été signée à REIMS le lundi 7 mai 1944 à 2 heures 31 du matin par le Colonel-Général JODL et reçue par le Général EISEN-HOWER. Une seconde signature doit avoir lieu à BERLIN le lendemain avec les Russes. Bien sûr, les volontaires ne savaient pas cela à l'époque; mais comme toute la population y croyait, que la radio avait annoncé la signature de REIMS, ils ont fêté cela le 7 pour commencer, puis encore le 8 et même le 9.

Des salves furent tirées en l'air répondant à d'autres salves tirées en l'air dans les cantonnements des troupes alliées de la région. Ne reste de service que le Peloton de garde, camion et camionnettes de la compagnie conduisirent les hommes participer à la liesse qui régnait dans les rues d'ANVERS, cela jusqu'au 9 et par roulement, le service devant continuer à être assuré. Pas un homme ne se présenta en retard pour le retour. La joie à ANVERS était celle que nous avions connue à CHARLEROI et d'autres villes, à la libération.

suite au prochain
Cor.

croix-rouge

L'amateur de documents est amené à rencontrer régulièrement des pièces où il est question de la CROIX-ROUGE, notamment dans le courrier de la 2ème guerre mondiale.

Mais la genèse et le pourquoi de celui-ci n'est pas toujours facile à découvrir. Cela deviendra possible grâce à la nouvelle étude de Jean OTH, et le titre des chapitres en diront plus sur le contenu de l'ouvrage.

Celui-ci peut-être obtenu par paiement au compte 267.7408593 (74.08593-43 ou au

C.C.P. 000.3220II-68 de Jean OTH, 9 Place
du Marché à 6620 NEUFCHATEAU et ce au prix
de 395 FRF.+ frais de port (50F.).

Les différents chapitres traitent de :

- la débacle,
- les hôpitaux auxiliaires,
- le courrier international,
- la recherche des personnes,
- le courrier des prisonniers,
- les messages,
- les transferts de fonds,
- l'envoi des colis,
- les trains sanitaires,
- les timbres;

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

cotisation

Nous remercions nos nombreux
membres qui ont déjà renouvelé
leur cotisation, nous invitons
tous les autres de se mettre en
règle pour l'année 1990, par ver-
sement de 200 FRF. minimum au
C.C.P. 000.I99352-I7 de l'Amicale
Nationale des Chasseurs à Pied,
rue de Loverval 100, 607I
CHATELET.



DERNIERE MINUTE

FASTES DU 2ème CHASSEURS

A PIED

Nous venons d'apprendre que ces FASTES auront lieu à SIEGEN (R.F.A.), les 21 et 22 Juin prochains dans l'enceinte du "Quartier Pepinster".

Le jeudi 21, au soir:

- Service religieux à la mémoire des Chasseurs morts pour la Patrie, suivi d'une veillée d'armes.

Le vendredi 22:

- Prise d'armes et défilé suivi d'une réception.

Les heures et détails de ces cérémonies ne nous sont pas encore connus à ce jour. Ils nous seront communiqués ultérieurement avec les possibilités de repas et de logement.

Etant donné que notre prochain bulletin NE POURRA paraître avant le mois de juillet, nous convions nos lecteurs désireux d'en savoir plus, à téléphoner ou écrire à notre secrétaire après le 10 mai prochain.

Nous espérons les voir venir en grand nombre, manifester leur attachement à notre vieille unité et leurs encouragements aux "P'tits Chasseurs" d'aujourd'hui.

Secrétaire: Mr J. SCORY,
rue de Tarcienne, 63
6280 GERPINNES.
Tél: 071.50.24.93.

CAFE DES SPORTS

Tél: 43.14.70.

Place Communale Mont sur Marchienne.

STELLA

DIEKIRCH

CTS | au tonneau
Gueuze

SPECIALITES BELGES ET ETRANGERES

VINS, ALCOOLS ET LIQUEURS DE 1er CHOIX

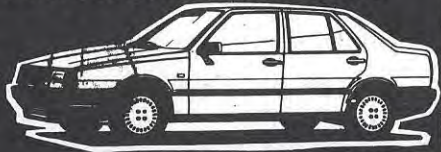
OUVERTURE A 9 HEURES .. FERME LE JEUDI

FIAT ETS. LEFEVRE

La plus grande exposition Fiat de la région.

Toujours plus de 100 véhicules de stock.

Vente et service après-vente
Réparations mécaniques
Carrosserie - Peinture au four
Pièces de rechange d'origine
Traitement antirouille -
Occasions toutes marques



Show-room ouvert de 8h à 19h
Magasin ouvert le samedi jusqu'à 12h

418 Avenue P. Pastur **6100 CHARLEROI**

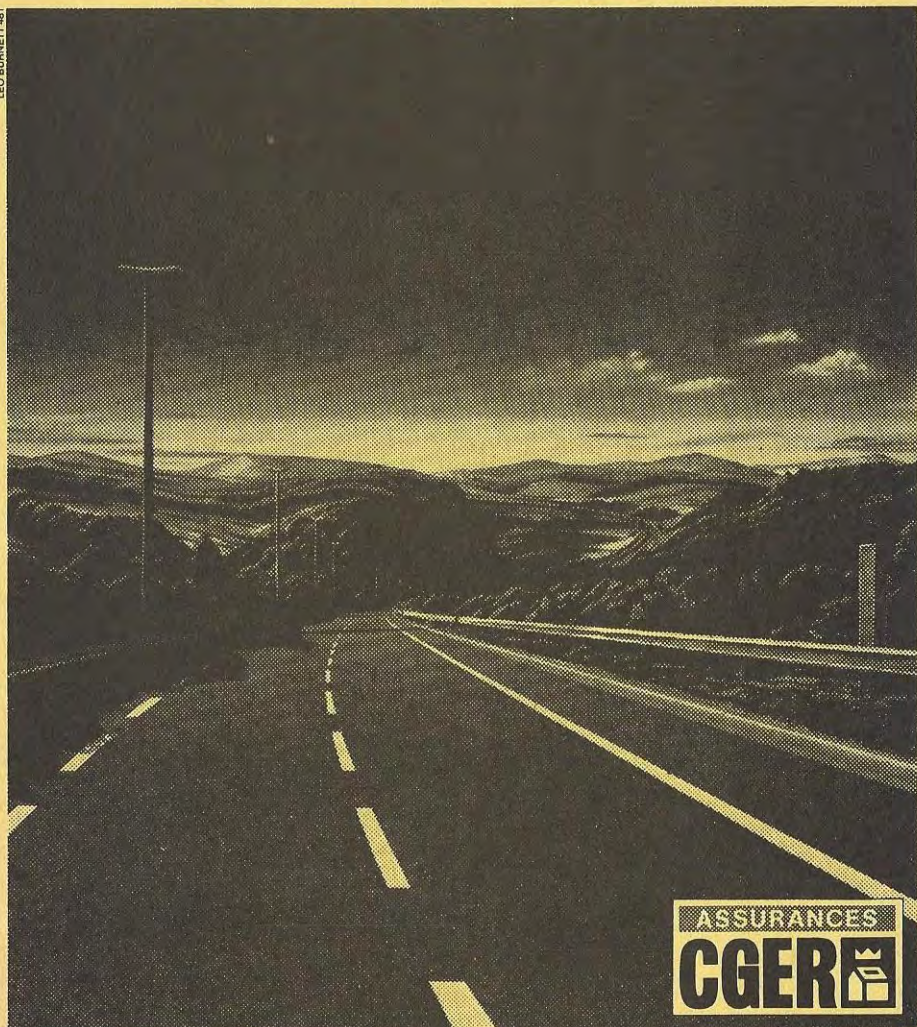
Bureau et atelier (071) 36 29 25/36 12 11

Magasin (071) 36 01 40

ASSURANCE-AUTO

LA CGER VA PLUS LOIN.

LEO BURNETT 481



ASSURANCES
CGER 

Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 0394

FAISONS LA ROUTE ENSEMBLE.
